



DÉCISION DU MAIRE
N° 2022 - 122

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE

DIAGNOSTICS AMIANTE ET PLOMB POUR LE PROJET DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE DES LOURDES DE TONNERRE

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;

DECIDE

- De signer un contrat avec l'entreprise DEKRA Industrial SAS après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le contrat prévoit les éléments suivants :

Objet	Titulaire	Montants
Diagnostics amiante et plomb pour le projet de réhabilitation de l'ancienne école des Lourdes de Tonnerre	DEKRA Industrial SAS ACTIVITE DIAG IMMO HSI NORD & EST ZAE Cap Nord 13 rue du Docteur Quignard 21000 DIJON	3 525 € HT selon devis estimatif

- De signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

A Tonnerre, le 31 mai 2022

Pour extrait conforme,

Cédric CLECH
Maire de Tonnerre

